

# «Frenchwashing» : UFC que choisir porte plainte contre un poids lourd du marché du miel pour «pratique commerciale trompeuse»

Par P.-L.T.

Publié il y a 4 heures, mis à jour il y a 3 heures

## L'association de consommateurs regrette la difficile traçabilité de la matière première utilisée dans les recettes de l'entreprise Famille Michaud Apiculteurs.

Du miel produit en France ou pas ? Ce mercredi 29 mai, l'UFC que choisir a annoncé avoir déposé une plainte contre l'entreprise Famille Michaud Apiculteurs pour «*pratique commerciale trompeuse*». L'association de consommateurs accuse le groupe de masquer les origines étrangères du miel qu'elle fabrique et commercialise.

*«Sur plusieurs produits, la mention de l'origine française de l'entreprise ainsi que de la localisation « Pyrénéenne » de mise en pot sont survalorisées sur l'emballage et le couvercle»,* regrette l'association qui affirme par ailleurs que *«le miel vient de Hongrie, d'Ukraine, de Bulgarie, d'Espagne, ou parfois même d'Argentine ou du Vietnam.»* *«L'origine exacte des produits est en outre souvent reléguée en petits caractères à l'arrière des pots voire même sur le capuchon et via des abréviations parfois peu intelligibles»,* reproche également UFC que choisir au groupe.

## Des bidons de miel en provenance d'Ukraine

Ce n'est pas la première fois que l'entreprise Famille Michaud Apiculteur se retrouve épinglée pour «frenchwashing». En janvier dernier, alors que les barrages d'agriculteurs fleurissaient sur les autoroutes, plusieurs d'entre eux avaient intercepté un camion sur un blocage de Salon-de-Provence

(Bouches-du-Rhône). Les photos de sa cargaison, des barils bleus de miel en provenance d'Ukraine et à destination de l'entreprise française, avaient alors fait le tour des réseaux sociaux. Contactée par *60 Millions de consommateurs*, la société avait confirmé que ce miel était bien destiné à sa marque Lune de miel «*qui propose aux consommateurs, à la fois des miels récoltés en France et des miels d'import (analysés et contrôlés), ce qui est également écrit sur notre site internet, mais aussi sur les pots (au recto ou au verso). Nous ne nous cachons pas de sourcer des miels de qualité en France et ailleurs, dont l'Ukraine.*»

Depuis avril 2022, un décret oblige les entreprises qui commercialisent du miel dans l'Hexagone à indiquer les noms des pays d'origine des mélanges de miels lorsque ces derniers sont conditionnés sur le territoire national.

## La rédaction vous conseille

- **Face aux fraudes, la FNSEA appelle les supermarchés à retirer les miels asiatiques**
- **Miels : les eurodéputés renforcent la transparence sur la composition et les pays d'origine**
- **Parmi les produits les plus frelatés au monde, le miel va être mieux protégé par l'UE**

## Sujets

UFC QUE CHOISIR

Miel

Apiculteurs

---